

envers le gouvernement. Voilà le fond de la question. Il me semble que les conditions ou les explications que l'honorable député cherche à obtenir par son amendement ne se rapportent pas à l'essence de la motion dont la Chambre est saisie.

Je voudrais renvoyer les députés au principal commentaire sur ce point. Je veux parler du commentaire 203 (1) de la 4<sup>e</sup> édition de Beauchesne qui se lit en partie ainsi:

Est impérative la règle qui exige que toute proposition d'amendement se rattache à la question qui fait l'objet de l'amendement.

[Français]

Je me permets de demander aux honorables députés de se reporter au même article de la 4<sup>e</sup> édition de l'œuvre de Beauchesne, soit l'article 5, et je cite:

... un amendement a déjà été déclaré irrecevable puisqu'il soulevait une nouvelle question qui ne pouvait être étudiée que sur présentation d'une motion distincte précédée d'un avis.

Cet amendement ressemble beaucoup à celui que l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire) a proposé il y a quelques jours. Après l'avoir considéré, j'avais exprimé l'opinion qu'il s'agissait d'une nouvelle proposition, et qu'un tel amendement ne pouvait être suggéré à la Chambre que par voie d'une motion de substance, avec l'avis exigé par le Règlement.

Pour ces raisons, je ne crois pas qu'il me soit possible d'accepter l'amendement de l'honorable député.

• (3.10 p.m.)

[Traduction]

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**M. l'Orateur:** Que ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** Que ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés.*

**M. l'Orateur:** Convoquez les députés.

(La motion du très hon. M. Pearson, mise aux voix, est adoptée.)

#### ONT VOTÉ POUR:

##### MM.

Addison  
Allmand  
Andras  
Asselin  
(Richmond-Wolfe)  
Badanai  
Basford  
Batten  
Béchar  
Beer  
Benson  
Berger  
Blouin  
Boulanger  
Brown  
Byrne  
Cadieux  
Cameron  
(High Park)  
Cantin  
Caouette  
Caron  
Cashin  
Chatwood  
Choquette  
Chrétien  
Clermont  
Comtois  
Côté (Dorchester)  
Côté (Longueuil)  
Côté (Nicolet-Yamaska)  
Cowan  
Crossman  
Davis  
Deachman  
Dionne  
Drury  
Dubé  
Duquet  
Énard  
Éthier  
Faulkner  
Forest  
Foy  
Gauthier  
Gendron  
Godin  
Gordon  
Goyer  
Granger  
Gray  
Greene  
Groos  
Guay  
Habel  
Haidasz  
Harley  
Hellyer  
Honey  
Hopkins  
Hymmen  
Isabelle  
Jamieson  
Klein  
Lachance  
Lafamme  
Laing  
LaMarsh (M<sup>10</sup>)  
Langlois (Chicoutimi)  
Langlois (Mégantic)  
Laniel

##### MM.

Laprise  
Latulippe  
Laverdière  
Leblanc (Laurier)  
LeBlanc (Rimouski)  
Lefebvre  
Legault  
Lessard  
Lind  
Loiselle  
Macaluso  
Macdonald (Rosedale)  
MacEachen  
Mackasey  
McIlraith  
McLean (Charlotte)  
McNulty  
McWilliam  
Marchand  
Martin (Essex-Est)  
Matheson  
Matte  
Mongrain  
Morison  
Munro  
Neveu  
Nicholson  
Nixon  
Noël  
O'Keefe  
Olson  
Orange  
Otto  
Ouellet  
Pearson  
Pelletier  
Pennell  
Pepin  
Pilon  
Prud'homme  
Racine  
Reid  
Richard  
Rideout (M<sup>me</sup>)  
Robichaud  
Rochon  
Rock  
Roxburgh  
Ryan  
Sauvé  
Sharp  
Simard  
Stafford  
Stanbury  
Stewart  
Tardif  
Teillet  
Thomas (Maisonneuve-Rosemont)  
Tolmie  
Tremblay  
Trudeau  
Tucker  
Turner  
Walker  
Wahn  
Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie)  
Whelan  
Winters  
Yanakis—138.